



(11) Numéro du brevet d'invention: **88 692**

(12)

BREVET D'INVENTION

(45) Date de délivrance du brevet d'invention: **29.04.1996**

(51) Int. Cl.: **B65F1/10**

(22) Date de dépôt: **29.12.1995**

(54) **Réceptier pour collecter des objets.**

(73) Titulaire: **G.S.I. HOLDING S.A.
70, Grand-Rue
L-1660 Luxembourg (LU)**

(72) Inventeur: **Isaac Eric
Gappenhiehl 4
L-5335 Moutfort (LU)**

(74) Mandataire: **Freylinger, Ernest T., Armand Schmitt, Pierre Kihn et/ou J.Beissel
c/o Office de Brevets Ernest T. Freylinger
321, route d'Arlon
Boîte Postale 48
L-8001 Strassen (LU)**

REVENDEICATION DE LA PRIORITE

de la demande de brevet / ~~XXXXXXXXXXXX~~

~~En~~
XXXX

Du

Mémoire Descriptif

déposé à l'appui d'une demande de

BREVET D'INVENTION

au

Luxembourg

au nom de: G.S.I. Holding S.A.

pour: Récipient pour collecter des objets

J. Reuss

Réceptier pour collecter des objets

L'objet de la présente invention est de proposer un réceptier à base circulaire pour collecter des objets, notamment des déchets, qui présente une stabilité élevée, notamment contre les déformations radiales, par rapport aux réceptiers
5 connus.

Conformément à l'invention, cet objectif est atteint par un réceptier pour collecter des objets, notamment des déchets, comportant une base substantiellement circulaire et un corps de réceptier, qui comporte en outre un élément de renforcement annulaire en forme de bordure en saillie qui raccorde
10 ladite base circulaire audit corps de réceptier. Cet élément de renforcement situé à la base du réceptier confère à celui-ci une excellente résistance aux déformations radiales du réceptier. De plus, cet élément de renforcement peut empêcher le pliage de la base par rapport au corps du réceptier, notamment le bombage du milieu de la base vers l'extérieur.

15 D'autres avantages du réceptier proposé seront décrits par la suite dans la description d'un mode de réalisation de l'invention à l'aide des figures 1 et 2. Celles ci montrent:

Fig. 1: une vue latérale d'un réceptier pour collecter des objets;

Fig. 2: une partie d'une vue de la partie supérieure du réceptier de la Fig. 1.

20 La Fig. 1 présente une vue latérale d'un réceptier 2 pour collecter des déchets. Le réceptier 2 comporte une base 4 substantiellement circulaire, à laquelle est raccordé un corps de réceptier 6. Ce corps de réceptier 6 peut comporter un élément 8 substantiellement cylindrique qui est fermé en haut par une calotte sphérique 10, raccordée audit élément cylindrique 8 sur toute la circonférence
25 de celui-ci. Dans un autre mode de réalisation, le corps de réceptier 6 comporte un élément 8 en forme de tronc de cône qui est fermé en haut par une calotte sphérique 10.

Dans les deux modes de réalisation, la calotte 10 confère au corps de réceptier 6 une remarquable rigidité structurale. Pour augmenter la résistance aux



déformations radiales à la base 4 du récipient 2, le corps de récipient 6 est raccordé à la base 4 à l'aide d'un élément de renforcement annulaire 12 en forme de bordure en saillie. Il est à noter que cet élément de renforcement 12, selon les modes de réalisation, peut faire partie de la base 4, peut faire partie de l'élément cylindrique resp. de l'élément en forme de tronc, ou peut être conçu comme élément séparé.

Afin de permettre d'exploiter au maximum le capacité du récipient 2, deux ouvertures 14 pour l'introduction de déchets sont agencées dans la calotte sphérique 10 (une des deux ouvertures seulement est représentée sur les figures).



Revendications

1. Récipient pour collecter des objets, notamment des déchets, comportant une base substantiellement circulaire et un corps de récipient, caractérisé en ce qu'un élément de renforcement annulaire en forme de bordure en saillie raccorde ladite base circulaire audit corps de récipient.
5
2. Récipient selon la revendication 1, caractérisé en ce que le corps de récipient comporte un élément substantiellement cylindrique qui est fermé en haut par une calotte sphérique, raccordée audit élément cylindrique sur toute la circonférence de celui-ci.
- 10 3. Récipient selon la revendication 1, caractérisé en ce que le corps de récipient comporte un élément en forme de tronc de cône qui est fermé en haut par une calotte sphérique, raccordée audit élément forme de tronc de cône sur toute la circonférence de celui-ci.
- 15 4. Récipient selon la revendication 2 ou 3, caractérisé en ce qu'au moins une ouverture pour l'introduction des déchets est exécutée dans la calotte sphérique.

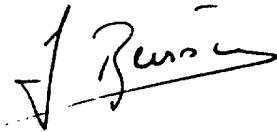
A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Basso', is located in the lower right quadrant of the page. The signature is written in a cursive style with a long horizontal stroke at the end.

Fig. 1

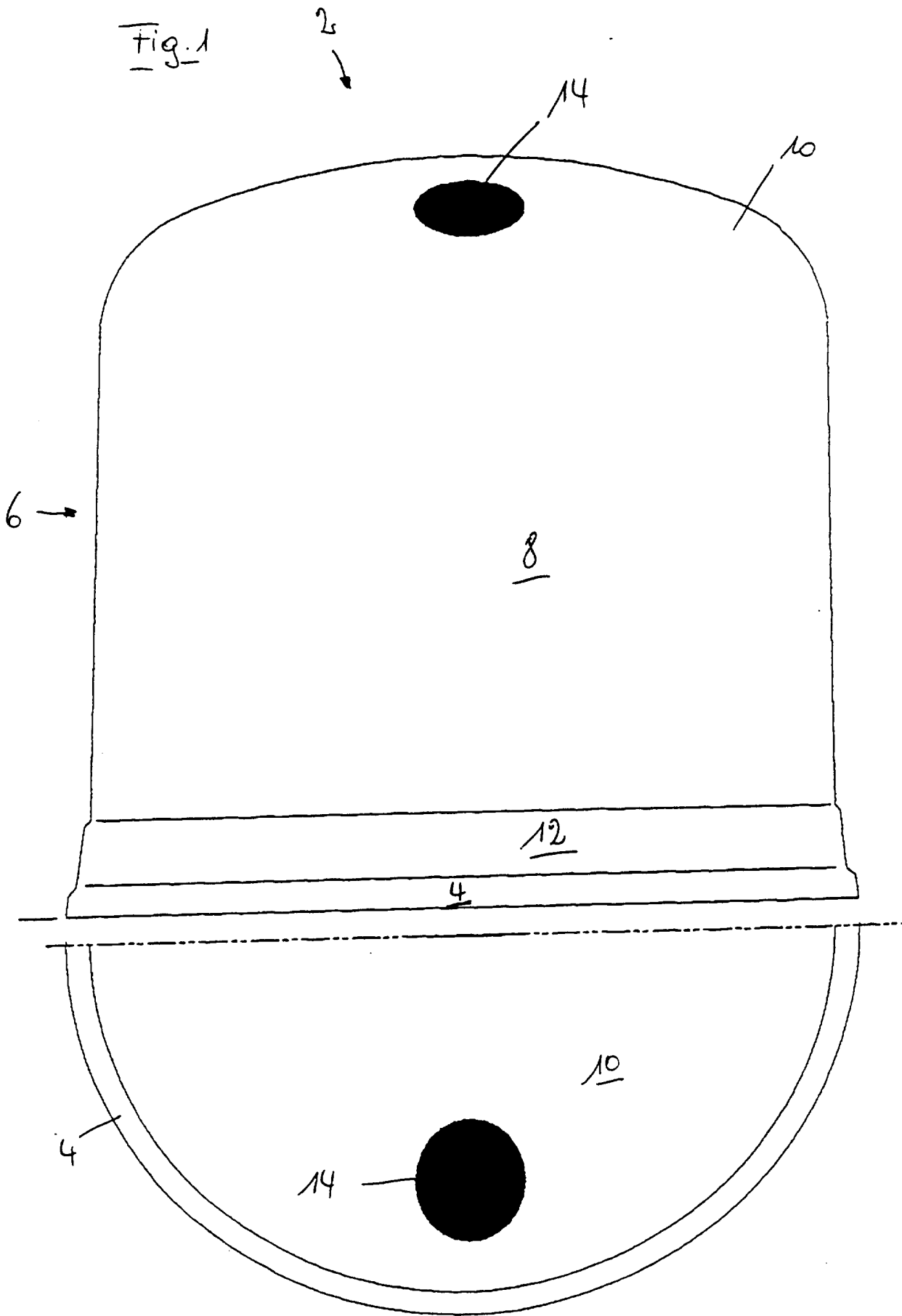


Fig. 2 *1/2* Reverse